

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Procuration : Jean-Claude CHABAUD à Monsieur Roger SIRI

Convocation en date du 03/03/2023

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 6

Monsieur le Maire rappelle le compte-rendu du conseil municipal du 17 février 2023, lequel est adopté à l'unanimité.

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion du budget principal dressé par Madame le Comptable du Trésor pour l'exercice 2021, dont le résultat est le suivant :

- Section de Fonctionnement : excédent de : 161 339.97 €
- Section d'Investissement : excédent de : 42 001.79 €

Le résultat global 2022 est de : excédent de : 203 341.76 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2022 de Madame le Comptable du Trésor selon les éléments indiqués ci-dessus.

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL.

Le Compte de Gestion 2022 établi par Madame le Comptable du Trésor de la Commune a été adopté précédemment.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2022 du budget principal dont les écritures sont conformes à celles du Compte de Gestion 2022 dressé par Madame le Comptable du Trésor, soit :

- Section de Fonctionnement : excédent de : 161 339.97 €
- Section d'Investissement : excédent de : 42 001.79 €

Le résultat global 2022 est de : excédent de : 203 341.76 €.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Roger SIRI, 1^{er} Adjoint assure la Présidence et invite l'assemblée à délibérer.

Le Conseil, par 6 voix POUR, approuve le Compte Administratif 2022 du budget principal, conforme aux écritures du Compte de Gestion 2022, selon les éléments ci-dessus.

3. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire de retour dans la salle assure la Présidence et rappelle au Conseil Municipal les résultats de l'exercice 2022 soit :

- Section de Fonctionnement : excédent de : 161 339.97 €
- Section d'Investissement : excédent de : 42 001.79 €

Le résultat global 2022 est de : excédent de : 203 341.76 €.

Il précise qu'il n'est pas nécessaire de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 compte-tenu du résultat d'investissement 2022 excédentaire.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil, à l'unanimité, Décide de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 de 161 339.97 € à l'article article 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

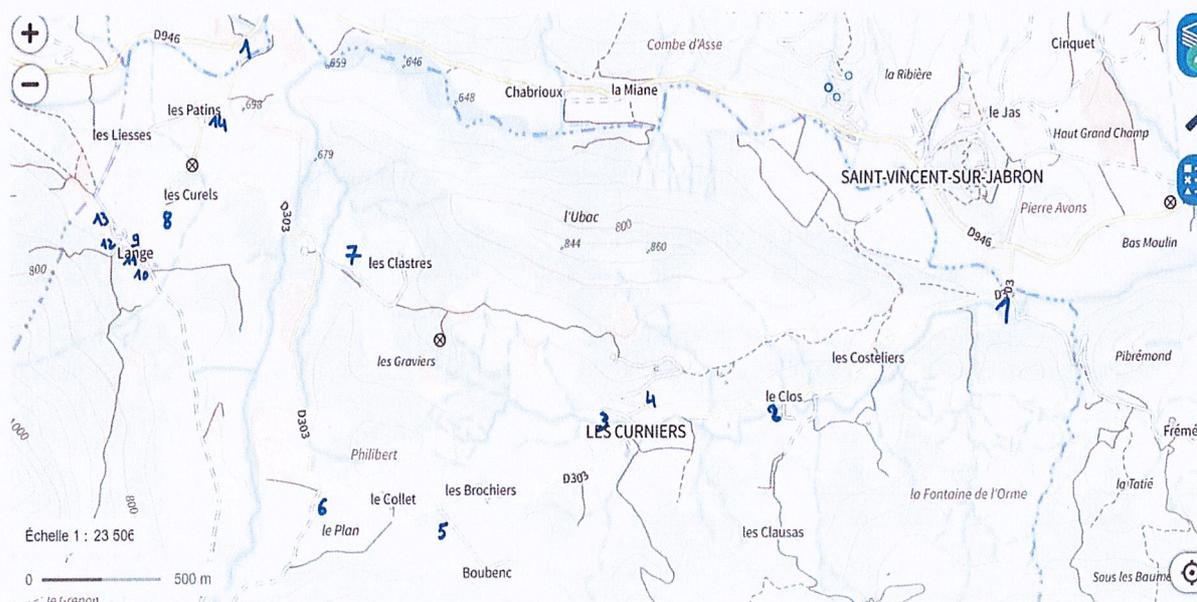
4. DENOMINATION DES RUES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le travail effectué pour réaliser l'adressage de la commune. Afin que les administrés puissent changer leur adresse auprès de tous les organismes et notamment la DGFIP, services des impôts, il faut établir une liste de dénomination des voies de la commune.

Monsieur le Maire présente la liste de dénomination des voies (ci-dessous)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la liste de dénomination des voies présentées et jointe à la délibération et autorise Monsieur le Maire à en faire la publicité.

Numéro d'ordre	Dénomination
1	ROUTE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
2	CHEMIN DU CLOS
3	CHEMIN DES CURNIERS
4	CHEMIN DE L'ÉGLISE
5	CHEMIN DE BOUBENC
6	CHEMIN DE JANSIAC
7	CHEMIN DES CLASTRES
8	CHEMIN DE LANGE
9	PLACE DU VILLAGE
10	CHEMIN DES FAISSES
11	IMPASSE DE LA CHAPELLE
12	CHEMIN DE PAILLAC
13	CHEMIN DES LIESSSES
14	RUE DES PATINS



5. RENOVATION DU PONT DES GRAVES : DEVIS CHANGMENT DE PRESTATAIRE

Ce point sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

6. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20h30

CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 24 mars 2023

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

